

No. 2

M. ROBERT SCHUMAN to Miss JEAN MCKENZIE
Ministère des Affaires Etrangères,
Paris, le 13 Janvier 1950.

Chère Miss McKenzie,

Vous avez bien voulu, en date de ce jour, me faire la déclaration suivante :

“ J’ai l’honneur de me référer à la question du remboursement des avances consenties par la Nouvelle-Zélande à la France pour dépenses militaires au cours des années 1940-1945 et s’élevant à environ 160 mille livres néo-zélandaises.

“ Le Gouvernement néo-zélandais prenant en considération les circonstances qui ont entraîné ces dépenses, désire informer le Gouvernement Français qu’il est prêt à accepter le paiement d’une somme forfaitaire de 80 millions de francs en règlement définitif de cette dette. Cette somme, payable à Paris en monnaie française non convertible, serait destinée à couvrir les frais d’installation de la Légation de Nouvelle-Zélande et à contribuer au développement des échanges culturelles entre étudiants néo-zélandais et français.

“ Le Gouvernement néo-zélandais saisit l’occasion de marquer par cette offre ses sentiments d’amitié à l’égard de la République Française et d’évoquer les liens créés par la longue fraternité d’armes et les sacrifices que les deux pays ont supportés en commun au cours des deux guerres mondiales pour le triomphe des libertés auxquelles ils demeurent profondément attachés.

“ Si le Gouvernement Français veut bien donner son agrément à cette proposition, j’ai l’honneur de suggérer que la présente lettre et la réponse de Votre Excellence soient considérées comme les textes constitutifs de l’accord de nos deux Gouvernements à ce sujet.”

J’ai l’honneur de vous faire connaître que le Gouvernement Français est heureux d’accepter cette offre généreuse faite par le gouvernement néo-zélandais. Toutes dispositions comptables nécessaires vont être prises pour que les fonds puissent être mis à votre disposition dans les délais les plus rapides.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien transmettre à votre Gouvernement l’expression de la gratitude du Gouvernement de la République pour un geste dans lequel il se plaît à retrouver les sentiments désintéressés qui ont animé la fraternité d’armes franco-néo-zélandaise et qui demeurent, dans la paix, les plus sûrs garants de l’amitié et de la collaboration féconde entre nos deux pays.

Je vous prie d’agréer, Mademoiselle, l’expression de mes respectueux hommages.

R. SCHUMAN.